

Basse vallée de la Saône > Volet réglementaire avant travaux

Objectifs des actions

- Finalisation du projet de reconnexion de la basse vallée de la Saône à la mer
- Obtention des autorisations réglementaires relatives au projet
- Articulation du projet de reconnexion de la Saône à la mer et du projet territorial de la basse vallée de la Saône

Contexte

Au fil des siècles, la basse vallée de la Saône a été fortement modifiée par la main de l'homme. La fermeture à la mer entrave fortement l'écoulement des eaux lors des épisodes de crue. Cette configuration amplifie les phénomènes d'inondation. Par ailleurs, la continuité écologique (voir la définition sur la fiche action n°2) est fortement perturbée restreignant les potentialités offertes aux poissons migrateurs (ponte/croissance) et contribuant à une réduction des fonctionnalités des milieux naturels humides.

Qu'est-ce que le projet territorial de la basse vallée de la Saône ?

Porté par le Conservatoire du littoral depuis 2012, le projet territorial est une démarche concertée visant à construire une vision prospective à moyen et long terme de l'évolution de la basse vallée.

Les communes de Quiberville, Sainte Marguerite sur Mer et Longueil composent la basse vallée de la Saône où se croisent de nombreux enjeux.



Projet de recomposition spatiale de la Saône

Ambitieux
Innovant



Relocalisation du camping et création d'un équipement d'hôtellerie de plein air à Quiberville
(financé via l'Interreg PACCo)



Amélioration de l'assainissement (station d'épuration et réseaux) à Longueil *(financé via l'Interreg PACCo)*



Aménagement d'une embouchure permettant la reconnexion de la Saône à la mer *(inscrit dans le CTEC)*



Valorisation des milieux en restaurant les fonctionnalités des zones humides *(inscrit dans le CTEC)*

En 2019, le projet Interreg PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers – Promoting Adaptation to Changing Coast) associant la vallée de la Saône et la vallée de l'Otter (Angleterre) a été retenu par le comité de sélection de l'Interreg France Manche Angleterre, déclenchant ainsi une aide financière importante de l'Union Européenne, soit plus de 18 millions d'euros investis sur le territoire.



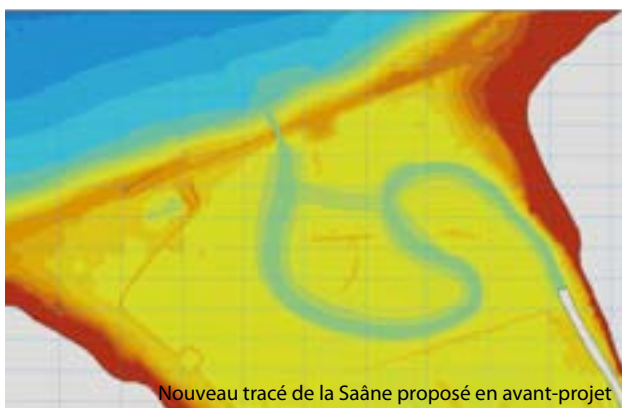
Basse vallée de la Saône inondée

Descriptif des actions

◦ Action 1.1 - Réalisation des missions de conception

- Choisir un maître d'oeuvre spécialisé
- Déterminer les choix techniques, architecturaux et paysagers dans le respect du projet et des normes en vigueur

*Maître d'ouvrage : SMBV Saône Vienne Scie
Mise en oeuvre: Bureaux d'études*



◦ Action 1.2 - Obtention des autorisations réglementaires

- Élaboration d'un dossier d'Autorisation Environnementale comprenant une étude d'impact
- Réalisation des inventaires écologiques, archéologie préventive
- Instruction du dossier par les services de l'État
- Organisation d'une enquête publique

*Maître d'ouvrage : SMBV Saône Vienne Scie
Mise en oeuvre: Bureaux d'études*

◦ Action 1.3 - Animation du projet territorial de la basse vallée de la Saône

- Organisation de réunions techniques
- Information du public
- Communication

*Maître d'ouvrage : Conservatoire du littoral
Mise en oeuvre: Conservatoire du littoral*



Budget prévu

900 000 €

90% Agence de l'eau
10% SMBV SVS

